



- obtenir les vaccins requis, le cas échéant;
- vérifier le climat ou la météo pour choisir les vêtements à apporter.

L'achat d'une assurance voyage n'est pas systématique chez tous les participants. Ceux qui ne s'en procurent pas une sont aussi nombreux. Un certain nombre de participants estiment qu'ils sont suffisamment couverts par le régime d'assurances de leur employeur, bien qu'ils soient nombreux à ne pas trop connaître les détails de leur couverture. Les facteurs semblant rendre une assurance voyage nécessaire sont les suivants :

- la destination – ceux dont la destination est plus près de chez eux (soit les États-Unis ou les Caraïbes) sont moins susceptibles de se préoccuper d'une assurance voyage. En cas de pépins à l'étranger, ils croient qu'il serait relativement facile de revenir au Canada;
- la durée du séjour à l'étranger – l'assurance voyage est jugée plus essentielle pour les voyages de plus longue durée.

Il n'est pas non plus monnaie courante de prendre le temps de s'informer des lois et de la culture du pays de destination, et encore moins chez les jeunes voyageurs, même si certains se renseignent surtout sur les vêtements appropriés. Encore une fois, la tendance est de googler ce type d'information.

*« Google is a resource. [Google est une ressource.] »*

*« I'll look up travel blogs to understand what clothes you should be wearing. [Je consulte les blogues de voyage pour connaître les vêtements à porter.] »*

*« Je like certaines pages de voyages sur Facebook et ça me donne des idées d'où aller [I like certain pages on Facebook and it gives you ideas of where to go and what to do]. »*

Beaucoup de voyageurs se fient beaucoup aux renseignements disponibles sur les sites Web nationaux et régionaux et, plus encore, aux discussions qu'ils ont avec des amis et membres de la famille qui ont visité la même destination ou avec des personnes qu'ils rencontrent en voyage. Comme l'ont fait remarquer plusieurs jeunes participants : *« Je suis la tendance la plupart du temps »* ou *« J'ai beaucoup de famille là-bas, alors je suivrai les conseils de mes parents sur les endroits moins sécuritaires. »*

Très peu de participants (deux ou trois dans tous les groupes, sauf à Montréal, où ils sont encore moins nombreux) ont spontanément mentionné s'inscrire auprès du gouvernement du Canada avant de partir à l'étranger. Le fait de se renseigner sur la façon d'obtenir de l'aide du gouvernement du Canada n'a pas été mentionné, de façon spontanée, comme mesure à prendre avant le voyage. Lorsqu'on leur demande explicitement si les coordonnées du consulat ou de l'ambassade du Canada font partie des renseignements recueillis avant un voyage à l'étranger, très peu de participants reconnaissent le faire régulièrement. Pour les quelques-uns qui notent ces renseignements, ceux-ci sont jugés plus essentiels lorsqu'ils se rendent dans une destination moins connue ou un endroit où ils ne parlent pas la langue. La plupart estiment que cette information serait facile à trouver en ligne s'ils en avaient besoin, de sorte qu'ils n'ont pas jugé essentiel de l'obtenir avant de quitter le pays.

Il a également été mentionné, dans le cadre de cette discussion, que les voyageurs ne pensent généralement pas à tous les problèmes qui pourraient survenir lorsqu'ils voyagent à l'étranger et ne savent souvent pas comment joindre les services d'urgence à l'étranger – voilà qui prouve de façon générale que les voyageurs pourraient mieux se préparer à faire face aux événements ou situations imprévus.